



**MODIFICATION
DU NOM DU PARC SCOTT**

PROGRAMME DE LA CONSULTATION

Mot de bienvenue et mise en contexte par M. Claude Lavoie, conseiller municipal et président du Comité de toponymie et du Comité de commémoration de la Ville de Québec (5 min)

Dépôt de la proposition (10 min)

Période de questions (15 min)

Son rôle

- Donner des **avis d'expert** pour l'appellation des édifices, rues, avenues, boulevards, parcs et autres lieux ou pour un changement proposé.
- **Émettre des opinions** sur toutes les questions de nature toponymique.
- **Soumettre ses recommandations** au Comité exécutif qui les achemine au Conseil de la ville pour décision finale.
- Veiller à ce que la Ville de Québec respecte les **critères de sélection** et les **règles d'écriture** en vigueur.

MISE EN CONTEXTE

Le Comité de toponymie de la Ville de Québec a reçu une proposition du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste afin que le parc Scott soit renommé en l'honneur de M. Marc Boutin.

Conformément à la Politique de participation publique de la Ville de Québec (R.V.Q. 2705), le changement de nom du parc Scott doit être soumis à une consultation publique.

Le Comité de toponymie a recommandé au Comité exécutif la tenue d'une telle consultation, laquelle a été autorisée le 4 juillet en vertu d'une résolution du Conseil de la ville (CV-2022-0653).

LES CRITÈRES DE PERTINENCE

Critères généraux

- Le sujet de la dénomination toponymique doit avoir une **importance significative** pour les citoyens de Québec, à l'échelle de la ville, d'un arrondissement ou d'un quartier.
- Le sujet de la dénomination a nécessairement **valeur d'exemple, de modèle ou de référence** pour la communauté.
- Le sujet de la dénomination **ne doit pas** constituer une **promotion commerciale**.

LES CRITÈRES DE PERTINENCE

Critères spécifiques aux personnages

- Pour être considéré, un personnage doit avoir contribué de manière significative au **rayonnement** ou au **développement** de Québec, de ses arrondissements ou de ses quartiers.
- Un personnage doit être **décédé depuis plus d'un an** avant que sa candidature ne puisse être étudiée par le Comité de toponymie. Les personnes vivantes sont ainsi exclues.

Le parc Scott

Date de dénomination: 8 mai 1995

Quartier(s): Saint-Jean-Baptiste

Arrondissement(s): La Cité-Limoilou

Le parc et la rue Scott sont situés sur un vaste terrain qui, dans le premier tiers du 19^e siècle, appartient au notaire William Fisher Scott (vers 1785 – 1833). Comme ce terrain ne lui apporte aucun revenu, il projette de le subdiviser en lots à bâtir. Alors que son initiative est sur le point d'être couronnée de succès, Scott meurt à Québec en 1833, à l'âge de 48 ans.

PROPOSITION : Parc Marc-Boutin

Citoyen engagé du quartier Saint-Jean-Baptiste pendant plus de cinquante ans, M. Boutin fut notamment coordonnateur du Comité populaire (Compop) pendant plusieurs années, candidat indépendant aux élections municipales (1993) et journaliste à l'Infobourg et Droit de Parole.

M. Boutin fut de la première équipe à donner au parc Scott une vocation ludique et artistique. Ardent défenseur des droits de ses concitoyens-nes, il a longtemps œuvré à la promotion d'une ville de Québec ouverte, humaine, piétonne et vivante. Il est décédé en octobre 2020.



PROCHAINES ÉTAPES

Approbation du Comité exécutif

Approbation du Conseil municipal

Entrée en vigueur du nouveau nom

Modification de l'affichage